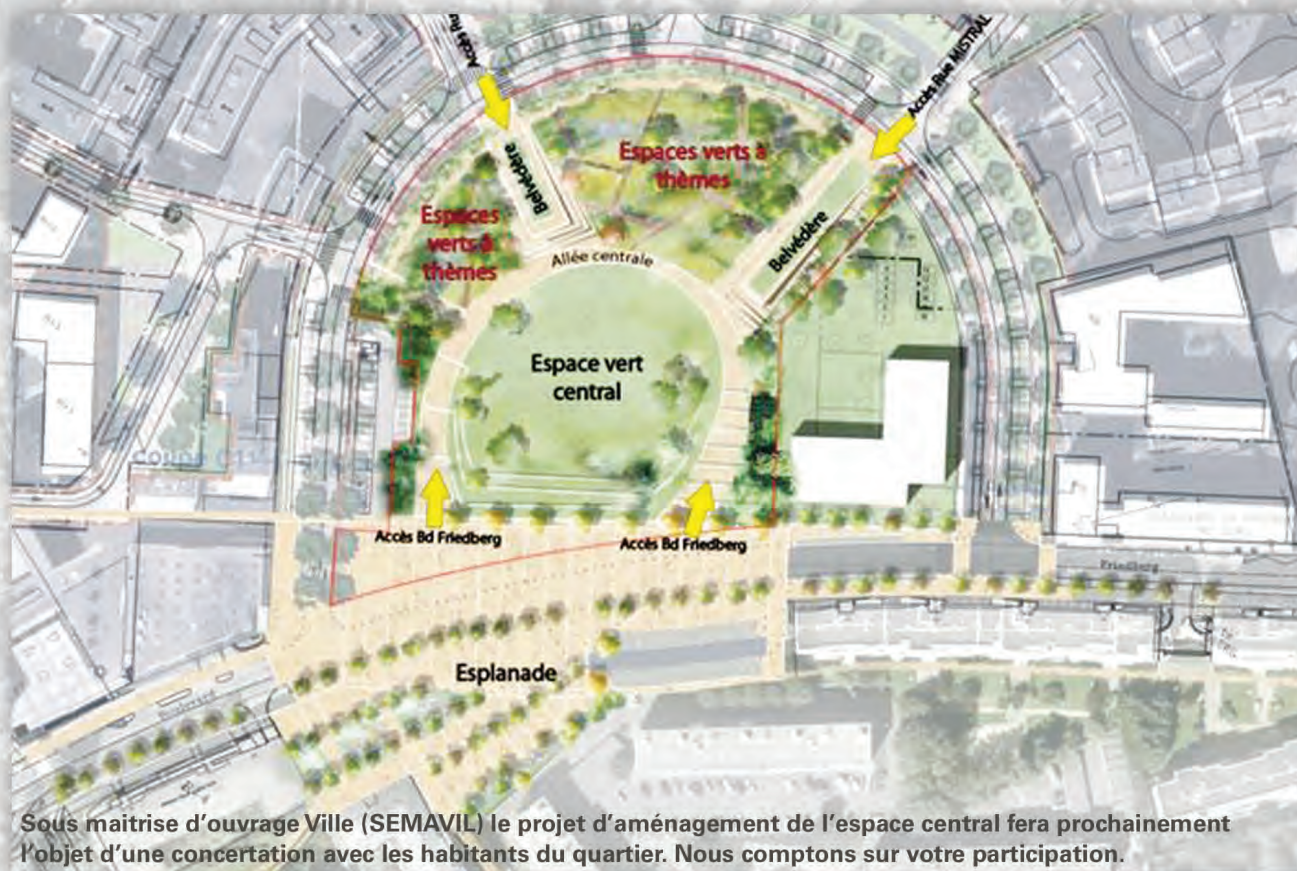




L'ACTU du P.R.U.

Projet de Rénovation Urbaine des Hautes-Noues



Sous maîtrise d'ouvrage Ville (SEMAVIL) le projet d'aménagement de l'espace central fera prochainement l'objet d'une concertation avec les habitants du quartier. Nous comptons sur votre participation.



Villiers-sur-Marne



Des réunions d'informations et d'échanges avec les habitants



Le Maire et les représentants de la SAHN ont présenté l'avancée des travaux et les projets.

Le 12 décembre 2011, à 19h à l'Escale, Monsieur le Maire a présenté en réunion publique l'avancement du PRU des Hautes Noues aux habitants du quartier. En effet, suite au passage en Comité National d'Engagement, la Ville et ses partenaires associés, (la SAHN et Paris Habitat), ont bénéficié d'un avenant important actant le démarrage opérationnel d'une deuxième tranche de travaux et validant, entre autres, le nouveau schéma de stationnement automobile.

Les opérations en cours ou lancées cette année ont été abordées, telles la construction des nouveaux logements du Clos Villiers, des voiries et de la démolition/reconstruction des écoles, ou encore l'évolution de l'offre commerciale et la démarche engagée sur la mémoire de quartier.

A cette occasion, les habitants ont formulé plusieurs remarques ayant trait à la gestion de chantier, mais aussi la nécessaire prise en compte des pratiques et usages des habitants du quartier dans le cadre des aménagements prévus à terme.

Une prochaine réunion publique aura lieu en juin 2012.



En présence de plusieurs élus, un dialogue s'est instauré avec les habitants du quartier.



A vos agendas !

**Vendredi 24 et samedi 25 février 2012 de 10h à 19h :
Les Hautes-Noues, mémoire de quartier**

A l'ESCALE, le centre socioculturel organise une expo photo/vidéo/animation sur le thème « Partageons notre mémoire ». Ouvert à tous.

Le centre socio-culturel procède depuis plusieurs mois à la collecte de fonds documentaires (photos, archives, vidéos, supports divers...) auprès des habitants, du bailleur, des archives municipales... Ces sources d'informations permettront la réalisation de portraits et de reportages vidéos. Objectif : montrer comment les différentes populations, à travers leurs parcours, ont façonné « l'identité du quartier ». Actuellement et depuis le début des travaux, une photographe-vidéaste réalise à des prises de vues des démolitions des écoles Gautier et Péguy et des immeubles situés rue Paul Valéry et Gilbert Bécaud. Ces images alimentent le travail de mémoire.

Pour toute information ou contribution au travail de mémoire, vous pouvez contacter le centre socioculturel l'ESCALE - 2, place Charles Trénet - 94350 Villiers-sur-Marne - Tél. : 01 49 41 41 66.

Insertion

L'accompagnement à l'emploi sur les chantiers du quartier, c'est maintenant une réalité

Depuis juin 2011, quatre personnes habitant le quartier ont travaillé sur les différents chantiers ayant démarré à ce jour. Deux d'entre elles sont encore en contrat avec les entreprises et deux ont fini leurs missions. Que se passe-t-il pour les personnes pendant et en fin de contrat ? A partir de l'exemple de l'une d'entre elles, nous souhaitons vous présenter l'état d'esprit qui guide la politique d'intervention de la ville sur ce sujet : **accompagner pour permettre une intégration durable**, faire du sur-mesure et privilégier le qualitatif au quantitatif. Monsieur N. (26 ans) a été embauché début août 2011 par l'entreprise SCREG comme ouvrier de voirie. Son contrat a pris fin comme prévu le 18 décembre dernier. Depuis il est pris en charge par son référent, **Laurence Kahn**, conseillère à l'espace emploi municipal. Le point de vue du référent de Monsieur N. illustre bien la volonté de la Ville en matière d'insertion sur le programme de rénovation urbaine. Interview...



Le chantier de l'école Charles Péguy.

Comment concevez-vous votre rôle de référent dans le dispositif d'accompagnement mis en place par la Ville ?

Laurence Kahn : Mon intervention auprès des salariés embauchés par les entreprises intervenant sur le chantier de rénovation du quartier est double. Il s'agit de leur permettre de s'engager vers l'emploi et de favoriser, à travers les postes qu'ils occupent, leur rôle de citoyen. Car s'ils sont salariés, ils sont aussi des habitants du quartier où ces travaux se déroulent. Ils deviennent ainsi des acteurs du changement de la cité.

A quel moment intervenez-vous ?

J'interviens avant les embauches, pendant et après. Ma participation est intéressante, car elle est effective tout au long du processus d'insertion. Je participe avec d'autres référents à la commission de présélection des candidats aux entreprises. Ensuite je suis présente à côté des salariés durant leur contrat de travail. Je me rends sur le chantier, j'échange avec l'entreprise sur les progrès des salariés.

Comment s'est passé l'accompagnement pour Monsieur N. ?

Il a vécu sa première expérience de travail dans le bâtiment, mais pas en France. Il avait beaucoup de mal à trouver un emploi. Ce poste chez SCREG était donc un enjeu important pour lui. Pendant la durée de son contrat de 5 mois, j'ai accompagné Monsieur N. De l'avis de l'entreprise, il a progressé. Le bilan réalisé avec lui et le chef d'équipe a été vécu comme très valorisant. Maintenant que ce contrat est terminé, j'ai présenté à nouveau sa candidature à la commission pour un autre poste, qui démarrera mi-février, pour la suite de la démolition des écoles. Ce jeune homme est parti de rien. L'expérience qu'il va acquérir avec les postes qu'il occupera sur les chantiers sera pour lui un bagage pour la suite. Entre fin décembre et mi-février, je l'ai aidé à se positionner sur des agences d'intérim partenaires du service emploi, afin qu'il puisse continuer à engranger de l'expérience. Favoriser le parcours long d'un habitant plutôt que de multiplier les personnes bénéficiant de contrats courts, telle est la volonté de la Ville qui s'est engagée avec beaucoup de détermination pour développer de l'emploi pendant toute la durée de la rénovation du quartier.

• **Pour toute information sur les prochains postes à pourvoir, vous pouvez contacter Isabelle Martin à l'Espace Emploi installé à l'Escale, au 01 49 41 41 50.**

Travaux

Le point sur les réalisations, la tournée des chantiers

Après une période de quelques semaines d'interruption due à des difficultés administratives et techniques, les chantiers ont repris dans le courant du mois de janvier 2012.

Le chantier de démolition des anciennes écoles Péguy et Gautier

Après la phase de curage menée fin 2011 par l'entreprise Terdem Environnement, l'opération de désamiantage a repris à la mi-janvier. La SAHN rappelle que, pendant cette période délicate, toutes dispositions sont prises pour garantir la sécurité des habitations riveraines des écoles. Elle invite les familles à rester néanmoins vigilantes sur les circulations des enfants et le strict respect des panneaux d'information et d'interdiction posés par l'entreprise. A la suite des désamiantages, la phase finale de démolition pourra s'engager en vue d'un achèvement vers la fin avril.



Le cheminement piéton reliant le cœur du quartier à l'école Péguy.

L'achèvement d'une partie du boulevard Bishop's Stortford

Fin 2011 ont été réalisés la pose du nouvel abribus et le cheminement piéton reliant la nouvelle école Péguy aux résidences voisines. La reprise des revêtements de chaussée visant à améliorer le ralentissement des automobiles a été aussi conduite en début d'année. Le 10 février, les dernières plantations d'arbres et des poses de candélabres achèveront la spectaculaire modernisation de ce tronçon du boulevard Bishop's Stortford.



La voie piétonne reliant l'école Péguy à l'allée des Naïdes.

Nouveaux travaux de voirie et réseaux divers

Au cours de la seconde quinzaine de janvier, la SCREG a repris les travaux à l'intersection de l'allée des Naïades et de la voie piétonne. L'avancement du chantier s'adaptera au calendrier de fin des travaux de démolition par Paris Habitat des bâtiments Bécaud et Valéry. Cet achèvement, ainsi que celui de l'isolation par l'extérieur des pignons de bâtiments mis à nu, est programmé par l'entreprise Poulingue à mi-mai pour le bâtiment Bécaud. Ces travaux sont d'ores et déjà terminés sur le bâtiment Paul Valéry. S'engageront ensuite l'achèvement de la

liaison entre la route de Bry et Bécaud, ainsi que les premières viabilisations du terrain d'emprise de la nouvelle opération de logements Le Clos Villiers.

• La SAHN rappelle que toutes demandes d'informations ou d'explications complémentaires peuvent être formulées auprès d'Anne-Marie Guérisi, au Local d'Information du 1, Place Gilbert Bécaud.



Le bâtiment Paul Valéry restant à pignon sur la future rue des Naïades.

Nouveaux logements

Après l'école Charles Péguy, le Clos Villiers

Le 3 décembre dernier, une journée portes ouvertes était organisée à l'école Charles Péguy en présence du Maire, Jacques Alain Bénisti, et du directeur de l'école, Sylvain Rousseau. L'occasion, pour les Villiérais qui n'avaient pu le faire lors de l'inauguration, de découvrir cette nouvelle école qui préfigure l'amélioration de l'accueil des enfants du quartier, ainsi que l'exposition qui a été réalisée pour la circonstance.



Habitants et parents d'élèves durant la visite de l'école Péguy, le 3 décembre dernier.

Présentation du Clos Villiers

Bénéficiant d'un permis de construire délivré le 21 septembre 2011, l'opération le Clos Villiers est le premier programme de nouveaux logements lancé dans le cadre du PRU. Son maître d'ouvrage, la SCI Villiers-chemin des Hautes Noues, a mis au point, avec le concours de l'architecte Laurent Fournet, un bel ensemble immobilier d'une architecture contemporaine et fonctionnelle. **Il vise à répondre à la fois aux besoins de résidents actuels des Hautes-Noues, désireux d'accéder à la propriété dans ce quartier auquel ils sont attachés et à ceux de nouveaux venus, de Villiers et d'ailleurs, attirés par l'évolution de l'image du quartier et les nouveaux services résultant de la rénovation générale du PRU.** Située chemin des Hautes Noues, à l'entrée ouest du quartier, cette résidence sera composée de 83 appartements, du deux au cinq pièces, avec des jardins privatifs en rez-de-chaussée et des balcons en étage. Elle bénéficie de la nouvelle norme BBC (Bâtiment à Basse Consommation), de l'accès aux prêts à taux zéro et de la TVA au taux réduit de 7%, s'agissant d'une opération



Durant les vacances de Noël 2011, la cour de l'école Péguy a été agrandie de 300 m². Sa surface est désormais de 1150 m², soit 5,45 m² par enfant (sur la base de 211 enfants).

située en zone ANRU. A la demande du Maire, les prix ont été étudiés, par rapport à l'offre de programmes environnants, pour être attractifs et permettre l'acquisition par le plus grand nombre. Exemple : un 2 pièces de 42,53 m² au second étage : 152 100 euros TTC, parking inclus.

D'ores et déjà, plusieurs familles des Hautes Noues ont signé des contrats de réservation sur ce programme. Le calendrier est le suivant :

- mise en chantier : second trimestre 2012
- livraison : début 2014.

• Pour tous renseignements et réservations, s'adresser à : M. Arthur Ayme, Coffim Vente
Tél. : 01 40 72 00 00, Email : a.ayme@coffim.fr



L'esquisse prévisionnelle du Clos Villiers.

A vos agendas !

Lundi 6 février 2012, à 19h : Réunion de concertation

Modification de la zone d'aménagement concertée Pierre et Marie Curie en vue. Le périmètre du secteur 5 de la ZAC Pierre et Marie Curie, destiné à l'implantation d'un parc urbain au cœur du quartier des Hautes Noues, fait l'objet d'un projet de modification de ses limites géographiques.

Un dossier comprenant le périmètre de la ZAC, le périmètre projeté et une notice explicative, est consultable au Centre Municipal Administratif et Technique (CMAT), 10, chemin des Ponceaux.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 6 février 2012, à 19h à l'ESCALE, afin de présenter la modification de la ZAC Curie. Contact : Pôle Développement Urbain – Tél. : 01 49 41 30 15.



Sous maîtrise d'ouvrage Ville (SEMAVIL), le projet d'aménagement de l'espace central fera prochainement l'objet d'une concertation avec les habitants du quartier. Nous comptons sur votre participation.

Emploi

La Maison de l'Emploi et des Entreprises des bords de Marne (MDEE)

La Maison de l'Emploi est une association créée à l'initiative de 7 communes. Elles se sont regroupées pour penser et agir pour l'emploi et le développement économique au niveau d'un bassin géographique. Ainsi les villes de Villiers-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Joinville-Le-Pont, Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne travaillent maintenant ensemble sur ces questions. Cette union s'est déjà concrétisée notamment par l'ouverture d'un « Réflexe R.H », dispositif d'aide aux très petites entreprises et à leurs salariés, l'existence d'un point d'accueil pour monter les dossiers de Droit Individuel à la Formation, la mise en place d'actions de formation. Aujourd'hui, ce partenariat a permis l'ouverture d'un Point d'Accueil à la Création d'Entreprises que nous présentons ci-dessous. Jacques Alain Bénisti vient de prendre la présidence de cette association.

Point d'accueil à la création d'entreprise (PACE)

Permanence, renseignements : un animateur est présent pour vous recevoir et vous orienter,

• UN LIEU DE DOCUMENTATION

Mise à disposition d'un centre de ressources documentaires.

• UN LIEU DE PROJETS ET DE TRAVAIL

Rencontre avec des professionnels de la création d'entreprise :

- Partage avec d'autres porteurs de projets

- Participation à des ateliers thématiques

Le PACE est une initiative de la MDEE qui est cofinancée par le CRIF (Conseil Régional d'Île-de-France) et la Caisse des Dépôts et Consignations.

• Horaires des permanences sans rendez-vous :

- lundi, de 14h à 17h

- mercredi, de 9h à 13h

ESCALE - 2, bd de Friedberg

Tél. : 01 49 41 41 50.